



voir plan 3.1

voir plan 3.1

- LEGENDE**
- Limite de zone et de secteur
  - ▨ Espaces boisés classés à protéger ou à créer
  - ▩ Emplacements réservés
  - UA Zone de Centre Ville à vocation d'habitat
  - UC Zone à vocation d'habitat constituée d'opérations d'ensemble
  - UD Zone à vocation d'habitat pavillonnaire
  - UE Zone à vocation d'activités
  - UG Zone destinée aux équipements publics ou privés
  - UI Zone à vocation d'activités correspondant à la ZAC des Portes de l'Oise
  - UL Zone d'activités à vocation de loisirs
  - UY Zone correspond au domaine public ferroviaire
  - UZ Zone d'habitat correspondant à la ZAC de la Marrière
  - 1AU Zone d'urbanisation à court ou moyen terme à vocation d'habitat
  - 2AU Zone d'urbanisation à long terme à vocation d'habitat
  - N Zone naturelle
  - A Zone agricole

DEPARTEMENT DE L'OISE

**COMMUNE DE CHAMBLLY**

MODIFICATION N°1  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE  
(zone urbanisée Est) ECHELLE  
1/2000

Commune de Chamblly place de l'Hôtel de Ville 60230 CHAMBLLY	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :
Aménager le Territoire Stratégies Urbaines 15, rue des veneurs 60200 COMPIEGNE	<b>3.2</b>